

Fin de réunion : 12h45

Présents : Yann Guin, Bernard Poupin, Françoise Guillerm (Conseillère Communautaire titulaire), Élie Barbeau, Marie Frédérique Wacrenier, Viviane Vanimschoot, , Nadia Bruzac (pouvoir Virginie Mastin), Barbeau-Védère Axelle, Parent Anne Marie, Michel Morvan, Fabienne Bloyet, Sabine Hamann, Jean Bouchard, Lauranne Auffredo, Sophie Houen, Rémi Villedey Guenault, Dominique Hybois, Lucie Leroux, Mohammed Mesbah, Florence Gransac, Charlotte Dubois, Gwendal Weber, Bert Wylaars, Grégory Gendron, Josette Guin, Hélène Le Vaillant, Brigittre Carcreff, Dominique Carcreff, Annaëlle Diridollou, Serge Dayou. Dominique Niniven

Excusés : Virginie Mastin, Yvonne Rayer (Conseillère Communautaire titulaire), Guilloux David (Conseiller Communautaire titulaire), Alain Pendu, Jean Luc Le Mouel, Renée Courtel (Présidente de Roi Morvan Communauté)

Mesdames, Messieurs,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de vous réunir pour cette assemblée générale ordinaire.

Nous suivrons l'ordre du jour établi et porté à votre connaissance par lettre de convocation datée du 17 Mai 2023.

À savoir :

- Approbation des Comptes rendus de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Juin 2022 et Extraordinaire le 17 Septembre 2022
- Rapport moral et d'activité de l'année 2022
- Rétrospective 2022
- Rapport financier de l'année 2022
- Orientations et budget Prévisionnel pour 2023
- Tarifs d'adhésion 2023-2024
- Élection du prochain Conseil d'Administration
- Questions diverses

RESOLUTION PREALABLE

Tout d'abord nous allons vous résumer les comptes rendus de l'assemblée générale ordinaire du 10 Juin 2022 portant sur l'année civile 2021 et de l'Assemblée Générale

Extraordinaire du 17 Septembre 2022 . Ceux-ci ont été mis à la disposition de toutes et tous sur le site Internet de l'école de musique ainsi qu'une copie qui se trouve à l'entrée de la salle.

Voici un rapide résumé :

Nous avons du faire face à une situation sanitaire compliquée : en Janvier 2021 reprise des activités pour les mineurs.

En Janvier-Février périodes de Couvre feu à 18h puis 19h, avec des systèmes de dérogations pour les parents et les enseignants.

Confinement du 3 avril au 3 Mai 2021, 19 mai couvre feu à 21h puis 23h.

Le 9 Juin Mise en place du Pass Sanitaire., ce qui a occasionné une baisse des effectifs immédiate, avec des familles préinscrites qui n'ont pas repris leur activité.

À partir du mois d'Août : Pass sanitaire et vaccination obligatoire pour les enseignants et adultes puis en Octobre aux plus de 12 Ans. La rentrée de Septembre 2021, avec le contrôle des Pass sanitaires a été très compliquée, cependant, l'équipe du CA, les enseignants et l'équipe de direction, ont fait le maximum pour maintenir la cohésion et l'activité au sein de l'école via les cours par visio.

Conséquences : entre 2019 et 2021 nous avons perdu une quarantaine d'élèves et nous n'avons pas pu réaliser ni auditions et concerts.

Pour 2021, nous comptabilisons 292 adhérents. Soit une baisse par rapport à l'année précédente (307 adhérents) 90 nouveaux adhérents inscrits en Septembre 2021 contre 82 l'an dernier. Ce qui nous fait garder espoir pour les prochaines années. Notamment grâce aux nombreuses interventions en milieu scolaire sur Octobre et Novembre 2021

- 81% de nos adhérents sont inscrits en cours individuels (239 contre 241 l'an dernier) et 19% en ateliers (53) (diminution de 2 inscrits en instrument et baisse en ateliers de 13 élèves)

- *En Pratique Individuelle :*

239 élèves sont inscrits en Pratique individuelle (82%) (241 l'an dernier). 57% d'enfants et 43 % d'adultes

Malgré la crise COVID, le maintien du nombre d'inscrits en cours individuels est positif.

Cependant avec la mise en place du Pass Vaccinal en septembre 2021, nous avons perdu des élèves et il a fallu réaliser des présentations en milieu scolaire pour récupérer des élèves, d'où la stabilisation des effectifs régulée en Décembre 21 (pour l'année 2021-2022)

- *En Pratique Collective :*

Baisse de nos adhérents en ateliers (53 contre 81 l'année précédente) Dû à l'absence de concerts pendant 2 ans qui sont une vitrine de l'école..

154 élèves ont participé une Pratique collective ce qui montre que les élèves inscrits en cours individuels participent à nos ateliers. (Notamment lié au projet d'école qui a démarré en septembre 2021 autour de 3 morceaux communs que nous souhaitons développer

- *POUR LES ATELIERS : (rentrée de Septembre 2021) Suspension de l'atelier Orchestre Vent 1 suite à la démission du Professeur d'embouchure Benoit Marty*
Création d'un atelier : de Batucada (ensemble de percussions brésiliennes)
- *Mouvements au sein de l'équipe pédagogique :*

Arrivées au sein de l'équipe pédagogique :

- Anne Laure PAULIC en tant que DUMISTE, qui intervenait en Éveil Musical et FM enfants, en Septembre 2021 suite à la démission d'Hélène Brandého en Juin 2021.

Cécile PIERROT en Chant Lyrique et Ateliers de technique Vocale au Collège de Guéméné Sur Scorff en Septembre 2021

2- Démission de Benoit MARTY (embouchure en Septembre 2021)

Congés maternité de Sophie Castioni avant les vacances de Noël 2021 et remplacé par Natacha LEVERT en piano et Anne Laure Paulic en Flute traversière métal.

- *Communication : Création d'une commission communication avec Marie Frédérique comme référente, ouverte à toutes et à tous avec un projet de refonte du Site internet.*
- *RAPPORT FINANCIER 2021*

Compte tenu de ces éléments le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 64 349€, contre un excédent de 31 777€.

Notre situation financière s'est améliorée du fait des aides liées au covid19 pour les années 2020 et 2021 pris en compte globalement sur l'exercice 2021. La pérennisation de la subvention 2022 pour les années suivantes, malgré une baisse du nombre d'élèves nous permet d'envisager le rétablissement de notre situation. Notre gestion restera rigoureuse, tout en veillant à poursuivre une formation de la meilleure qualité possible ainsi que des animations sur l'ensemble du territoire permettant à nos élèves de concrétiser l'enseignement reçu.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2022 :

Modification des Statuts pour inclure une Co présidence (art.13), ouverture aux mineurs de moins de 16 ans (art.5), la composition de l'association (art.6), la création de commissions (art.14)

cf. STATUTS de l'Association.

Nous allons procéder au vote du compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 Juin et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2022 à main levée ou à bulletin secret si une personne le demande. Seules les personnes à jour de leurs cotisations peuvent voter.

Vote pour : unanimité

I - Rapport d'activité et moral de l'année 2022 (Marie Frédérique Wacrenier)

Je vous présente également le rapport moral:

De Janvier 2022 à Juin 2022, nous comptabilisons 292 élèves puis de Septembre à Décembre 2022, nous avons 314 inscrits. Nous finissons l'année 2022-2023 à 325 élèves

- **Retour à la normale après 2 ans et Demi de COVID avec une Rentrée normale en Septembre 2022**
- **111 nouveaux adhérents contre 90 l'an dernier.**
- **77% de nos adhérents sont inscrits en cours individuels (251 contre 239 l'an dernier) et 23 % en ateliers (74) (augmentation de 12 inscrits en instrument et en ateliers de 21 élèves)**

Faits marquants de l'année 2022 : retour des concerts, ainsi que du suivi du projet Chorale avec le Centre d'Animation Pédagogique de Roi Morvan Communauté, et de la poursuite de nos interventions dans 4 Collèges et un Lycée.

Référencement Pass Culture pour des offres individuelles et collectives en direction des établissements scolaires, avec une reconnaissance comme pôle de ressource pédagogique par l'Education Nationale.

Vous pouvez voir sur le tableau récapitulatif la répartition et l'évolution du nombre d'élèves par CANTONS : nous sommes représentés sur toutes les communes de Roi Morvan Communauté sauf Saint Caradec Trégomel.

	GOURIN	GUEMENE	LE FAOUEU	EXT	
2019/2020	81	51	156	46	334
	24%	15%	47%	14%	
2020/2021	76	39	166	26	307
	25%	13%	54%	8%	
2021/2022	62	43	133	54	292
	21%	15%	46%	18%	
2022/2023	79	44	163	39	325
	24%	14%	50%	12%	

Pour la répartition par âge :

En nombre de nouveaux adhérents : nous avons une légère stagnation dans les 1_ 7 ans Puis augmentation pour les 8-17 (8 en plus) et 18/59 (10 en plus) et légère hausse pour les + de 60 ans (+3)

	2022	2021	2021		2022	
nouveaux						
26	26	1/7 ans	36	12%	47	12%
34	26	8/17ans	118	40%	122	39%
40	30	18/59 ans	82	28%	94	31%
11	8	+60 ans	56	19%	62	18%
111	90		292		325	

En Pratique Individuelle :

- 251 élèves sont inscrits en Pratique individuelle (77%) (239 l'an dernier). 56% d'enfants et 44 % d'adultes, avec beaucoup d'élèves n'inscrits en PIANO.

	Nbre d'élèves 2020-2021	Nbre d'élèves 2021-2022	Nbre d'élèves 2022-2023	Proportion		écart 2022-23
				Adultes	Enfants	
Accordéon chromatique	3	3	2	1	1	-1
Accordéon diatonique	14	12	11	6	5	-1
Basse	6	9	9	5	4	0
Batterie	32	30	34	7	27	4

Bombarde/Cornemuse	3	5	3	2	1	-2
Chant	14	20	19	18	1	-1
Clarinette	6	6	8	6	2	2
Flûte bois	8	11	6	4	2	-5
Guitare	41	46	49	17	32	3
Harpe	12	11	11	4	7	0
Piano	67	52	72	24	48	20
Saxophone	11	9	5	5		-4
Flute traversière		3	3		3	0
Trompette	3	0	1	1		1
Violon	11	13	9		9	-4
Violoncelle	9	9	9	8	1	0
TOTAL	241	239	251	108	143	12

En Pratique Collective :

- 23% de nos adhérents ne se sont inscrits qu'en ateliers (74) hausse de **21** élèves inscrits en ateliers (53 l'an dernier)
- 179 élèves ont participé à une Pratique collective soit 55% de nos adhérents (soit une augmentation de 16% par rapport à l'an dernier : 154 élèves).

Légère baisse en éveil musical mais recrutement en Musiques actuelles (regroupement d'ateliers) en orchestre Jazz et fanfare ainsi qu'en Chant

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	
Pratiques Collectives	Nbre d'élèves	Nbre d'élèves	Nbre d'élèves	
Ateliers de Musiques Actuelles	21	16	22	6
Orchestre Jazz et Combo Jazz	19	20	28	8
Orchestre Vent	20	18	19	1
Orchestres Cordes	5	5	5	0
Ensemble et Chant Traditionnel	14	14	15	1
Bb Musiciens et Éveil Musical	28	26	20	-6
Chorales : enfants-Ado-Adultes	18	18	28	10
Chant rom	20	18	24	6

Percussions Africaines	8	14	18	4
Atelier Guitare	5	5		-5
	158	154	179	25

Mouvements au sein de l'équipe pédagogique :

Arrivées au sein de l'équipe pédagogique :

- 1- Natacha LEVERT en piano et Violon (suite au départ de Youenn LORREC)
- 2- Nathalie GAILLARD suite au départ de Gaël DURAND en Septembre 2022
- 3- Georgios PAPAEFSTRATIOU en Chorale Voix Éllé suite au départ de Gaël DURAND en Septembre 2022

Composition de la structure :

- o L'équipe pédagogique est composée de 21 enseignants
- o Une coordination pédagogique de 1 enseignant
- o Le directeur (35h)
- o Une secrétaire (20h)
- o Représentant 8,18 postes équivalent temps plein

En terme d'infra structure :

- o 10 salles de cours sur Le Faouët
- o 3 salles de cours sur Gourin
- o 2 salles de cours sur Guéméné sur Scorff
- o 1 Salle de cours à Guiscriff (non utilisé)

Pour le rapport d'activité (cf. RETROSPECTIVE)

Rapport d'activité :

- Intervention auprès des Lycéens du Lycée Saint Yves de Gourin (avec enregistrement)
- Venue des élèves de 6^e et option musique du Collège Sainte Barbe + enregistrement des élèves de l'option Musique.
- Interventions en milieu scolaire
- Résidence de White Oak Trio aux Collèges publiques de Gourin et LE Faouët
- Septembre la journée portes ouvertes
- Interventions de la Fanfare
- Stage de Harpe avec Elisa Vellia
- Intervention du groupe AMARANTHE à l'école primaire de Meslan avec concert à Meslan
- Rencontre Piano à Langonnet
- Sortie Oiseaux
- Concert de Jazz au Cinéma du Faouët
- Concert de Fin d'année en Mai 2022 avec le Collectif Semeur de Santé

À ce jour, nous avons touché par nos interventions : 1447 Enfants répartis ainsi :

Petite enfance : 72

Maternelle de Guéméné + Berné : 62

PMI : 10

Primaires : 1036

Projet Chorale CAP : 630

Chorale avec CM1 et CM2 du Brugou le Faouët : 30

Écoles de Berné et Meslan (avec Amaranthe) : 180

Ecole de Guéméné : 168

Ecole Jean Rostand de Gourin : projet Lunes : 28

Secondaire : 339

Résidences d'artistes collège Faouët et Gourin : 108

Option Vocale à Guéméné : 87

Intervention Lycée Saint Yves de Gourin : 60

Option Musique au Collège Sainte Barbe du Faouët et découverte 6^e : 84

Partenariats :

Le Centre d'Animation Pédagogique

Les Relais Petite Enfance

Le Lycée Saint Yves de Gourin

Le Collège Chateaubriand de Gourin

Le Collège Jean Corentin Carré du Faouët

La Grande Boutique

L'École de Musique de Danse et de Théâtre du Kreiz Breizh

L'École de Musique Korn Boud de Spezet

L'École de Musique de Poher Communauté

La PMI du Faouët

Les Assistantes Sociales

Le Centre Médico Social du Faouët

Le Collège Sainte Barbe du Faouët

Le Réseau des Écoles de Musique Associatives du Ouest Morbihan (en création)

Le Collectif Semeurs de Santé à Gourin

Le Cinéma du Faouët

Communication :

Continuité de la commission communication, ouverte à toutes et à tous, avec Marie Frédérique WACRENIER comme référente, avec un projet de refonte du Site internet et l'arrivée de Mark BARTHÉLÉMY dans l'équipe pour son expertise des sites internet.

Page Facebook : 500 abonnés

Une Newsletter qui est envoyée à l'ensemble des adhérents en plus la presse, les Offices de Tourisme, les mairies, les membres de la Commission Service à la Population. Un compte Instagram a également été mis en place

Le site internet : 3200 visiteurs 2022 pour 9045 pages visitées (dont 41% sur mobile)

Commission Matériel et Ressources également mise en place, avec le recensement de la parto-thèque + matériel de l'école

Madame ANNE MARIE PARENT (Trésorière Adjointe) va vous présenter le rapport financier de l'exercice comptable 2022

Vous pourrez suivre les chiffres sur l'écran, nous commencerons par le compte de résultats 2022, puis nous passerons au bilan au 31 Décembre 2022. Vous trouverez comme il se doit les montants de 2021 en comparaison.

Au préalable je vous rappelle que notre exercice comptable ne correspond pas à notre rythme de fonctionnement qui est comme une année scolaire, ce qui fait que les comptes incluent 6 mois de l'année scolaire 2021/2022 et 4 mois de l'année scolaire 2022/2023

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	Var
Chiffre d'affaires net	89 216	80 554	8 662
Subventions d'exploitation	217 788	255 096 -	37 308
Cotisations	5 313	3 485	1 828
Autres produits d'exploitation	24 132	13 501	10 631
Autres achats et charges externes	62 818	42 072	20 746
Impôts, taxes et versements assimilés	3 983	5 425 -	1 442
Salaires, traitements et charges sociales	277 883	238 680	39 203
Dotations aux amorts., dépr. et prov.	3 176	3 323 -	146
Autres charges	670	1 862 -	1 192
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 12 081	61 275 -	73 356
RESULTAT FINANCIER	7	-	7
RCAI	- 12 074	61 275 -	73 349
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 962	1 241	15 721
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
BENEFICE OU PERTE	4 888	62 517 -	57 628
Bénévolat	3 982	3 353	629
Prestations en nature	-	-	-

PRODUITS

Chiffre d'affaires (cours de musique) : 89 K€ (contre 80 K€ en 2021)

Cette ligne correspond à la participation des adhérents (familles, enfants etc...) aux cours de musique en groupe et/ ou individuel. L'augmentation s'explique par une hausse du nombre d'élève avec 314 adhérents en 2022 contre 292 en 2021. Les tarifs n'ont pas évolué depuis l'année 2020.

Recettes diverses : 24 K€ (14 K€ en 2021)

Comme indiqué cela inclut : les produits liés aux ventes de, méthodes et partitions, aux recettes lors de nos manifestations, des participations telles que l'atelier technique vocale (intervention en milieu scolaire) ou par notre fanfare ainsi qu'à la location d'instruments. L'augmentation provient essentiellement des conventions (17 K€ contre 10 K en 2021) : augmentation des interventions en milieu de scolaire

Subventions : 218 K€ (255 K€ pour 2021)

- Subvention département pour 22 K€ contre 16 K€ en 2021 :
 - o 16 K€ pour le développement pédagogique et territorial des structures d'enseignement artistique – stable
 - o 6,6 K€ pour des projets d'éducation développement artistique au Collège de Gourin et Le Faouët
- Subvention Roi Morvan Communauté : 193 K€ - stable

En 2021, nous avons obtenu une aide au paiement urssaf pour 45 K€ (rattrapage 2020 +2021)

Nous en profitons à nouveau pour remercier les élus de Roi Morvan Communauté pour leur écoute et leur accompagnement.

Nous vous rappelons également que nous bénéficions de subventions en nature liées à la mise à disposition sans contrepartie financière des locaux que nous occupons : Au FAOJET, GUEMENE, GOURIN.

Nous les remercions également chaleureusement.

Cotisations : 5,3 K€ contre 3,5 K€ en 2021

Il s'agit des cotisations à l'Association des adhérents

CHARGES

Achats et charges externes : 63 K€ (42 K€ en 2021)

On trouve ici : l'EDF, l'eau, la communication liée aux recrutements des élèves, les honoraires des divers intervenants, les postes d'entretien, les locations de matériel, les frais de déplacements, les frais de télécommunications.

- Interventions extérieures : hausse des animations (Concert Funestes vanité, animation scolaire pour une participation au concert à la Chapelle St Patern ...)
- Personnel prêté : White Oak Production – Collège de Gourin et Le Faouët (rémunérations artistes pour le face à face, la préparation et les déplacements, repas et matériel). Note 6,6 K€ de subventions pour ce projet
- Déplacements, réceptions : hausse des remboursements de kms liés à l'augmentation des conventions (compris dans le prix de vente).

Taxes : 4 K€ (5 K€ en 2021)

On trouve ici la participation au financement de la formation continue et aux frais de formation.

Salaires et charges sociales patronales : 278 K€ (contre 239 K€ en 2021)

Ce poste augmente car l'association a obtenu en 2021 des exonérations de charges sociales liées au COVID19 (2020+2021) pour 21 K€.

Les effectifs restent stables.

Le salaire moyen par personne a augmenté à la suite des hausses de la valeur du point en janvier et juin 2022.

Compte tenu de l'ensemble des produits et charges que nous avons présentés l'Association dégage un résultat d'exploitation positif de -12 081 € (il était de +61 275 € en 2021).

Le résultat exceptionnel positif de 16 962 € (contre 1 241 K€ en 2021) relatif aux quote-part des subventions et un remboursement de 14 338 € (rattrapage réduction Zone de Revitalisation Rurale 2017-2018 et 2019).

Compte tenu de ces éléments le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 4 888 €, contre un excédent de 62 517 €.

LE BILAN ET LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021	Var
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles	4 446	7 623	-3 176
Immobilisations financières	0	0	0
Stocks	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0
Clients	8 066	14 768	-6 702
Autres créances	1 269	53 593	-52 324
Disponibilités	145 297	62 559	82 738
CCA	1 615	2 307	-691
Total Actif	160 694	140 849	19 845

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021	Var
Fonds propres	87 704	85 439	2 264
<i>dont résultat</i>	4 888	64 349	-59 461
Provisions R&C	0	0	0
Fonds dédiés	0	0	0
Dettes financières	0	524	-524
Avances et acomptes	5 983	0	5 983
Fournisseurs	6 854	7 829	-975
Dettes soc. & fisc.	34 932	27 986	6 946
Autres dettes	0	0	0
PCA	25 222	19 071	6 150
Total Passif	160 694	140 849	19 845

L'Association présente au 31 Décembre 2022 une situation financière qui s'est améliorée grâce aux aides au paiement Urssaf de 45 K€ reçues sur 2022 et au rattrapage des réductions ZZR obtenues sur 2022 pour 14 K€.

Compte tenu de cela la trésorerie au 31 Décembre 2022 a varié de +83 K€ par rapport au 31 Décembre 2021 pour se situer à +145 K€.

En conclusion :

Notre situation financière s'est améliorée du fait des aides liées au covid19 pour les années 2020 et 2021 reçue sur le compte bancaire en 2022.

La pérennisation de la subvention 2022 et pour les années suivantes malgré une baisse du nombre d'élève nous permet d'envisager le rétablissement de notre situation.

Notre gestion restera rigoureuse, tout en veillant à poursuivre une formation de la meilleure qualité possible ainsi que des animations sur l'ensemble du territoire permettant à nos élèves de concrétiser l'enseignement reçu

A ce stade nous voulons parler du bénévolat qui ressort comme suit :

BENEVOLAT	2022	2021
Bénévolat lié à l'activité (concerts, accompagnement, fête de la musique) :		
Heures	100	90
SMIC horaire (hors charges sociales)	11.06	10.48
Total	1106	943
Bénévolat administration Association (réunions CA, suivi administratif et financier, réunions avec financeurs)		
Heures	260	230
SMIC horaire (hors charges sociales)	11.06	10.48
Total	2876	2410
Total des heures	360	320
Total valorisé	3982	3353

Nous remercions tous les bénévoles de notre Association car sans leur contribution il serait difficile d'offrir la qualité de notre enseignement musical aux habitants de la Communauté de Communes.

Le commissaire aux comptes ne peut pas être présent aujourd'hui pour notre assemblée mais il nous a transmis un mot à vous lire :

« Bonjour à tous,
Tout d'abord veuillez m'excuser pour mon absence lors de cette assemblée générale.

Quelques mots sur notre intervention.

Nous avons pu, réaliser nos contrôles en toute transparence avec les équipes dirigeantes, administratives et le cabinet CERFRANCE. Notre mission s'est très bien déroulée avec une équipe (Karine et Elie) très disponible.

Nous n'avons pas relevé d'anomalie sur les comptes de l'exercice 2022. Nous pouvons donc certifier que les comptes 2022 sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'année et du patrimoine de l'association.

Merci à vous, au plaisir de vous voir l'année prochaine »

Monsieur le Co-Président YANN GOUIN présente :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, sur l'activité de l'association durant l'exercice 2022 ainsi que sur les comptes de cet exercice, compte de résultat et bilan, approuve lesdits rapports et les comptes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ; lesdits comptes se traduisant par un excédent de 4 888 €

Vote pour : unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de l'exercice 2022 qui s'élève à 4 888 euros au compte Report à Nouveau qui passera ainsi de +80 715 euros à +85 603 euros.

Vote pour : unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées approuve ledit rapport.

Vote pour : unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Vote pour : unanimité

Orientations 2023/2024 : Monsieur BARBEAU Elie (directeur)

- **1 / Continuité de Cours instrumentaux groupés (guitare Accordéon diatonique, chant et violon)**
- **2 / Poursuite des Stages avec la découverte d'artistes intervenant dans notre structure**
- **4 / Continuité de l'ouverture de l'école à d'autres disciplines artistiques : Conte- Arts plastiques-Danse- Cinéma...**
- **5 / Partenariat avec le Cinéma de Gourin et les Semeurs de Santé**
- **6 / Concert de prof**
- **7 / Projet d'établissement à renouveler**
- **8 / Travail spécifique sur la Coordination**
- **9 / Mise en place de l'initiation Instrumentale 6 ans**
- **10/ Formation Musicale sous forme de Groupe Musical par âge**
- **11/ Volonté de plus de productions d'élèves**
- **12/ Poursuite de l'Enseignement Artistique et culturel en milieu Scolaire**
- **13/ Recrutement d'un professeur de Trompette et d'un/e Professeur de Chant**
- **14/ Atelier MAO en construction**

En budget prévisionnel : Monsieur ELIE BARBEAU, directeur

Pour 2022 -2023 :

1 Instruments : achat d'instruments limité au strict minimum

2- La masse salariale est estimée à 272000€ avec une valeur du point à 6,675

3 Coordination en cours d'élaboration

4 Continuité des interventions de musiciens professionnels

5- Continuité des partenariats avec les Collèges et les résidences d'artistes, des interventions en milieu scolaire qui montrent que notre activité couvre une bonne partie du territoire et l'ensemble de sa population.

Budget Prévisionnel exercice 2023/24							
Fonctionnement							
Ecole de Musique du Pays du Roi Morvan							
%	n°	Dénomination	BP 2023	%	n°	Dénomination	BP 2023
4%	60	ACHATS	12600	2%	70	VENTES	5748
		<i>instruments</i>	3000			réceptions	3500
						Vieilles Charrues	1248
						Prestations Fanfare	1000
		<i>matériel pédagogique</i>	2000				
		<i>fournitures, entretien et petit équipement</i>	1000	2%	70	PARTENARIATS	6832
		bébés musiciens, éveils musical et entretien matériel					
		<i>documentation</i>	1500			Collège Ste Barbe	720
		achat de partitions, livres pédagogiques				PMI LE FAOQUET	228
		<i>fourniture administrative</i>	1800			CAP	3166
		papier, encre, crayons...				Lycée Saint Yves	2718
		<i>informatique</i>	2000				
		<i>réceptions divers</i>	1300				
8%	61	SERVICES EXTERIEURS	28172	64%	74	SUBVENTIONS	217466
		<i>entretiens parc instruments</i>	2000			CG fonctionnement	16000
		accords pianos, réparations diverses				CCPRM fonctionnement	199316
		<i>assurance</i>	2000			Dont 5916€ pour la Classe type CHAM de Guéméné	
						Subvention CG Education	1250
		<i>CER France comptabilité</i>	2100			Subvention CG Achat d'Instrument	900
		<i>WEE Logic</i>	3400				
		<i>Uniformation</i>	4042				
		<i>Formation in situ</i>	2000				
		<i>Commissaire aux comptes</i>	4000				
		<i>Entretien</i>	2930				
		<i>Electricité Chauffage</i>	5700				
3%	62	AUTRES SERVICES EXT	11000				
		<i>frais de déplacement incorporés</i>	3700				
		<i>Rencontre d'artistes</i>	4000				
		<i>Téléphone/Internet</i>	1600				
		<i>frais postaux</i>	200				
		<i>communications</i>	1500				
		Impression rentrée					
0%	63	IMPOTS et TAXES	1672	32%	75	GESTION COURANTE	108376
		<i>SEAM</i>	1200			Adhésions (basée sur 320 adhérents)	3800
		<i>SACEM</i>	200			Cotisations	101976
		<i>CMF</i>	272				
84%	64	FRAIS DE PERSONNEL	283878			Location d'instruments	300
		<i>Masse Salariale</i>	272000			Rencontre Artistes+Sortie Théâtre	2300
		Valeurs du point 6,675					
		professeurs	190 700				
		personnel administratif	78800				
		Prime départ retraite	2500				
		Sonorisateur	1500				
		Médecine du Travail	3546				
		<i>Partenariats</i>	6832				
0%	65	GESTION COURANTE	1100				
		<i>frais bancaires</i>	200				
		<i>Cotisations (CNEA, ...)</i>	900				
		SOUS TOTAL	338422			SOUS TOTAL	338422
		TOTAL	338422			TOTAL	338422

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel 2023-2024 approuve ledit budget sans modifications.

Vote pour : adopté à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance de la liste des membres se présentant à l'élection au Conseil d'Administration, (possibilité d'élire jusqu'à 12 membres maximum au sein du Conseil d'Administration)

Cela représente 4 à 5 réunions dans l'année.

Possibilité de faire rentrer au sein du Conseil d'Administration les mineurs à partir de 16 ans pour favoriser l'intégration des plus jeunes au sein d'instance tels que le Conseil d'Administration (cf. Agrément Jeunesse et Sport)

Vote pour : unanimité

- Composition du Conseil d'administration :

- **Bureau :**

Co-Président.e : Marie Frédérique WACRENIER et Yann GOUIN

Trésorier : Alain PENDU

Trésorière Adjointe : Anne Marie PARENT

Secrétaire : Virginie MASTIN

Secrétaire Adjointe : Nadia BRUZAC

- **Administrateurs :**

- Bernard POUPIN, Viviane VANIMSCHOOT, Axelle VEDERE.

- **Élus représentants la Communauté de Communes :**

- Françoise GUILLERM, Yvonne RAYER, David GUILLOUX

- **Membres de droit : (rôle consultatif)**

- Coordination Pédagogique

- Directeur : Élie BARBEAU

- o **Tiers Sortant :**

- o Anne Marie PARENT, Viviane VANIMSCHOOT, Yann GOUIN
(qui restent au sein du Conseil d'Administration)

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale accepte la proposition du Conseil d'Administration de fixer la cotisation selon le tableau ci dessous pour l'année 2023/2024

Vote pour : unanimité

Adhésion annuelle à l'association (à régler <u>séparément</u> de la cotisation à l'activité)				
Individuelle	15 €			
Familliale (2 personnes et +)	25 €			
Tarifs par trimestre (10 cours par trimestre, 30 cours/an)				
	Adultes		Enfants (- de 18 ans)	
	1er inscrit	inscrits suivants*	1er inscrit	inscrits suivants*
Cursus instrumentiste ou chant individuel				
Le tarif comprend le cours particulier, la formation musicale et une pratique collective au choix				
Option cours particulier de 30 minutes	135 €	126, 114, 103 €...	126 €	114, 103, 93 €...
Option cours particulier de 45 minutes	195 €	188, 169, 153 €...	183 €	165, 149, 134 €...
Option cours collectif : 1h à 3 élèves	93 €	88, 80, 72 €...	83 €	76, 68, 61 €...
Atelier de pratiques collectives seul (hors cursus instrumentiste)				
Le tarif donne accès à la formation musicale				
Bébés, enfants, ados				Tarif unique : 18 €
Adultes (1er atelier)	28 €			
2e atelier	23 €			
ateliers suivants	8 €			

* réduction de 10% pour les inscrits suivants

ATTENTION : Le règlement complet doit obligatoirement être joint à la fiche d'inscription.

Les encaissements sont échelonnés sur l'année. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question financière particulière.

HUITIÈME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale pour l'accomplissement des formalités de publication et de dépôt prescrits par la loi

Vote pour : unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée close. Le présent procès verbal est signé par les Co -Présidents et deux scrutateurs choisis parmi les membres votants.

Les Co-Présidents :



Les scrutateurs :

